

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

desinfectant

Utilisations déconseillées

Toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Cosmétique SA Worben
 Rue: Breinfeldstrasse 19
 Lieu: CH-3252 Worben
 Téléphone: +41 32 387 79 00
 Service responsable: info@cosmetique-sa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +41 32 387 79 00 (Mo-Fr, 08:00-16:00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans des sites de recyclage habilités par les autorités locales et nationales..

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges**Composants dangereux**

N° CAS	Substance	Quantité
--------	-----------	----------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 2 de 10

	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			70 - < 75 %
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2; H225			
68424-85-1	Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides			0,5 - < 1 %
	270-325-2			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H302 H314 H400			
18472-51-0	Chlorhexidine Digluconate			0,2 - < 0,3 %
	242-354-0			
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1; H318 H400			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes nitriques (NOx).

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 3 de 10

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eloigner toute source d'ignition.

Ventiler la zone concernée. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel (Voir section 8.)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Informer les autorités compétentes en cas de dissémination accidentelle. (Plus grandes quantités)

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)

Assurer une aération suffisante.

Matières à éviter: Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Peroxydes organiques.

Métaux alcalins. Agents oxydants.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Information supplémentaire

Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans l'espace libre des systèmes fermés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver sous clé. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger contre:

Radiations UV/rayonnement solaire.

Matériau approprié pour Récipient: HD-PE (polyéthylène).

Manipulation de grandes quantités: Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement.

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Peroxydes organiques: Substances oxydantes. Métaux alcalins. matières infectieuses. substances radioactives. Matières explosives. Substances toxiques non combustibles. auto-inflammables. Solides inflammables. Nitrate d'ammonium. Gaz

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 4 de 10

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Effet du froid Humidité
 Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.
 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
 Température de stockage conseillée : à température ambiante 20-25°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection) NF EN 166

Protection des mains

Éviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Matériau approprié:

(période de latence: >=8h):

Caoutchouc butyle.

FKM (caoutchouc fluoré).

(période de latence: >=2h):

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène).

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

Dépassement de la valeur limite

Ventilation insuffisante.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 5 de 10

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (EN 14387) Type A/P-2/3
La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide sur matériau de support
Couleur:	-
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	non déterminé

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78 (Éthanol.) °C
Point d'éclair:	20,5 °C

Dangers d'explosion

Les vapeurs risquent de parcourir des distances considérables avant d'atteindre une source d'allumage, de s'allumer, de provoquer le retour des flammes ou une explosion.

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
----------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	0,87-0,89 g/cm ³
Hydrosolubilité:	miscible.
Viscosité dynamique:	non déterminé
Teneur en solvant:	71,75 % - Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable si le produit est stocké et manipulé selon les conditions recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables. Peroxydes organiques. Métaux alcalins. Agents oxydants.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes désinfectantes, désinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 6 de 10

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 124,7 mg/l	Rat	ECHA Dossier	
68424-85-1	Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides				
	orale	DL50 344 mg/kg	Rat	MSDS extern.	
18472-51-0	Chlorhexidine Digluconate				
	orale	DL50 2000 mg/kg	Rat.	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet irritant sur l'oeil: légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Effet irritant sur la peau : légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le produit: non sensibilisant. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants .

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Butanone:

mutagénicité in vitro: OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) = négatif.

bibliographie: ECHA

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

éthanol; alcool éthylique:

NOAEL (par voie orale.) = 2400 mg/kg ; Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718.

NOAEC (inhalation.) = 16000 ppm ; Fundam Appl Toxicol 5:727-736.

Butanone:

Toxicité par inhalation subchronique (Rat.) NOAEC = 5014 ppm; bibliographie: ECHA

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes désinfectantes, désinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 7 de 10

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	14200	96 h	Pimephales promelas	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	275 mg/l	72 h	Chlorella vulgaris	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	5012	48 h	Ceriodaphnia dubia	ECHA Dossier
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	(9,6)	9 d	Daphnia magna	ECHA Dossier

12.2. Persistance et dégradabilité

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
64-17-5	éthanol; alcool éthylique				
	other guideline	84%	20	ECHA Dossier	
	Biodégradable.				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets - Résidus

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 144 601
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E2
 Catégorie de transport: 2
 N° danger: 33
 Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 3



Code de classement: F1
 Dispositions spéciales: 144 601
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

Fiche de données de sécurité


conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes desinfectantes, desinfectant wipes


Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 9 de 10

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
	
Marine polluant:	NO
Dispositions spéciales:	144
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	A3 A58 A180
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	non
---------------------------------	-----

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): 71,75 %, La directive COV 2004/42/CE: 624,225 g/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Desinfektionstücher; lingettes désinfectantes, désinfectant wipes

Date de révision: 13.04.2017

Code du produit: 89036_2

Page 10 de 10

Information supplémentaire

La préparation est classée dangereuse dans le sens de la Directive 1999/45/EC.
 Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).
 Directive 96/82/CE pour la maîtrise des risques en cas de graves accidents avec des matières dangereuses:
 Appendix I, Part 2, No 7b, siehe StörfallVO (Seveso II).

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Rev. 1.00; 23.10.2014, Première publication
 Rev. 1.01; 22.04.2015, Documentation concernant les modifications: chapitre: 1, 3, 16.
 Rev. 1.02; 13.04.2017, Documentation concernant les modifications: chapitre: 7

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement concerning the
 RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations
 Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO: International Civil Aviation Organization
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dosis, 50 percent
 NOAEL: No observed effect Level
 DNEL: Derived No Effect Level
 PNEC: predicted no effect concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)